

# ET POURQUOI PAS UN BILAN DE COMPETENCES ?

- **Pourquoi faire un bilan de compétences ?**

Eclaircir son avenir professionnel, changer de métier, gérer sa carrière, effectuer une VAE, évoluer dans son poste ou son entreprise, cibler une formation, créer son entreprise, se motiver, où tout simplement réfléchir.

- **Pour qui ?**

Un demandeur d'emploi, un salarié du secteur privé ou public, un chef d'entreprise, un travailleur indépendant, un collaborateur que l'on souhaite faire évoluer, un collaborateur en arrêt de travail, où dans le cadre d'un licenciement

Chaque situation particulière de handicap (ponctuelle ou pas) fera l'objet d'une attention particulière, afin de vous proposer des modalités d'accessibilité.

## ENTRETIEN PREALABLE GRATUIT ET SANS ENGAGEMENT

Le bilan de compétences a pour objet de permettre d'analyser les compétences professionnelles et personnelles, ainsi que les aptitudes et motivations pour définir un projet professionnel et personnel.

**Le bilan se déroule en 3 phases**

### LA PHASE PRELIMINAIRE

Il s'agit bien d'une dynamique tout à fait particulière à mettre en oeuvre pour faire le point sur le passé, se poser les bonnes questions sur le présent et définir un plan d'action pour l'avenir. C'est pourquoi notre méthode s'attache à bien s'adapter à la personnalité du candidat et les spécificités à la fois de son parcours et de son projet.

Cette phase nous permet de présenter au candidat le déroulement et l'objectif du stage ainsi que les spécificités de notre méthode. Elle est évidemment très importante car elle permet de déterminer les attentes et les inquiétudes du candidat ainsi que les points essentiels qu'il souhaite mettre en exergue.

Cette phase se déroule par des entretiens individuels et la réalisation d'un support de travail permettant de lister les attentes et les objectifs du candidat. Ce document nous servira de trame et de support pour la restitution.



### LA PHASE D'INVESTIGATION

Nous menons à ce moment précis :

- **des entretiens d'analyse socio-biographique** : il s'agit d'examiner avec le candidat son parcours personnel et professionnel afin d'étudier son environnement familial, relationnel.... Ces entretiens permettent de replacer la personne dans son contexte socio-culturel, d'observer avec elle les choix, le poids de l'éducation et de l'environnement, dans ses critères de décisions.

- **L'inventaire des compétences, des motivations et des capacités personnelles** : l'inventaire des compétences permet au candidat de les lister et de se les réapproprier. A l'aide de supports et de nos entretiens, cela nous permet d'analyser la formation initiale, les formations complémentaires, le parcours professionnel et les activités extra professionnelles. Il permet aussi d'identifier les différentes compétences. C'est aussi l'occasion de découvrir des potentialités inexploitées. Le candidat peut alors établir une première trame de CV (si nécessaire).

Ce travail nécessite également un regard critique sur son passé (et présent) professionnel. Nous étudions également, à l'aide d'un support, les motivations et intérêts professionnels.

Nous croisons les analyses par des interviews approfondies, par un travail d'évaluation, par une test (plateforme Central Test) et de questionnaires afin d'élaborer un profil et les premières orientations en hiérarchisant. Ce travail nécessite également un module sur les recherches de solutions d'orientation et de formation.

La multiplicité de ces outils assure un maximum d'objectivité et de fiabilité. Un module spécial peut être organisé dans le cadre de la création d'entreprise ou la reprise. Il s'appuie sur l'analyse précédente

### LA PHASE DE CONCLUSION

Prendre connaissance des résultats de la phase d'investigation, recenser les facteurs susceptibles de favoriser la réalisation d'un projet professionnel et, le cas échéant, d'un projet de formation. Nous réalisons enfin un plan d'action. Un questionnaire d'enquête-métier est mis à votre disposition qui vous accompagne lors de vos prises de contact pour découvrir les métiers.

L'exploitation des différents éléments dégagés précédemment permet d'élaborer un ou plusieurs projet(s) professionnel(s). Nous précisons le projet et le traduisons en projets exploitables, ce qui amène à développer un argumentaire détaillé et construit. Chaque projet est étayé par les compétences transférables et l'expérience du candidat. Les freins et étapes à franchir sont également identifiés. Le candidat va s'approprier le projet majeur correspondant le mieux à ses compétences, ses motivations et ses capacités, l'argumenter et devenir acteur de son propre changement. Un plan d'action est tracé, à mettre en oeuvre par le candidat. Un planning est alors élaboré à court, moyen et long terme. Nous aidons également à élaborer un plan d'action dans son éventuelle recherche d'emploi.



### INFOS PRATIQUES

**Modalités d'accès à la formation** : Entrées et sorties tout au long de l'année avec début de formation garantie sous quinzaine (sous réserve de place disponible).

**Respect de votre consentement, de la confidentialité de nos échanges et de la neutralité du consultant qui vous accompagne.**

**La durée** du bilan de compétences varie selon le besoin de la personne. Elle est au maximum de 24 heures réparties sur une période de 3 semaines à 4 mois. Un bilan de compétences peut se faire sur ou hors temps de travail.

**L'accompagnement** alterne des séances d'entretiens de 4 heures par semaine ou quinzaine, en face à face avec le consultant, selon les disponibilités et les objectifs à atteindre/des temps d'investigations.

**Remise d'une synthèse du bilan** au candidat qui reste confidentielle. Evaluation de la formation via un questionnaire de satisfaction, remise d'un certificat de réalisation en fin de bilan.

**Entretien à 6 mois** pour faire un point sur l'évolution de votre situation.

**Prérequis**: avoir eu au moins une expérience professionnelle (activité salariée, bénévole, entrepreneur...).

**Tarifs** : Des formules adaptées à votre situation & vos besoins. Coût horaire de 85 euros

**Financement** public ou mutualisé (CPF, OPCO, Pôle Emploi...)

Dans le cas d'un auto-financement, tarifs préférentiels de -10% et possibilité de paiement en 3 fois.

Nous étudions avec vous les différentes possibilités de financements et nous restons à votre écoute pour vous accompagner sur le montage de vos dossiers.

**Opale Consultants à votre service depuis plus de 30 ans**

6 Boulevard du Prince Albert 62200 Boulogne-sur-mer  
06 67 74 89 34 g.suslamare@opale-consultants.fr

Accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite  
L'adresse principale du cabinet ne permettant pas l'accès aux PMR, en cas de besoin, l'accompagnement se déroule dans des locaux adaptés.

Ouverture : du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 12h (sur rendez-vous)

**Plus d'info : [www.opale-consultants.fr](http://www.opale-consultants.fr)**

